

Extrait du Journal La Mée Châteaubriant

<http://www.journal-la-mee.fr/1115-on-tire-au-canon-sur-des-moineaux.html>

On tire au canon sur des moineaux

- Thèmes généraux - Chômage, emploi - Crise 2008-2009-2010-2011-2012 -



Date de mise en ligne : dimanche 1er mars 2009

Description :

Le tribunal du travail de Berlin-Brandebourg a confirmé, lundi 23 février, en deuxième instance, le licenciement sans préavis d'une caissière de supermarché pour avoir détourné 1,30 euro. Barbara E. est accusée par la chaîne de supermarchés Kaiser's d'avoir utilisé à son profit deux bons d'un montant de 48 et 82 centimes, obtenus en échange de bouteilles consignées et oubliés par un client dans le supermarché de (...)

Journal La Mée Châteaubriant

Ecrit le 4 mars 2009

Deux bons pour 1.30 Euros

Le tribunal du travail de Berlin-Brandebourg a confirmé, lundi 23 février, en deuxième instance, le licenciement sans préavis d'une caissière de supermarché pour avoir détourné 1,30 euro. Barbara E. est accusée par la chaîne de supermarchés Kaiser's d'avoir utilisé à son profit deux bons d'un montant de 48 et 82 centimes, obtenus en échange de bouteilles consignées et oubliés par un client dans le supermarché de l'est berlinois où elle travaillait.

Le tribunal a estimé que son licenciement était fondé, faisant valoir que les faits avaient été confirmés et faisant état d'une « perte de confiance irréparable » entre employée et employeur. La caissière, qui travaille depuis trente et un ans pour la même chaîne de supermarchés affirme que sa participation à des grèves a joué un rôle dans son renvoi.

La Confédération des syndicats allemands (DGB) a dénoncé un jugement qui « tire au canon sur des moineaux ». Un comité de soutien a été créé, et nombre de responsables politiques et de syndicalistes ont pris fait et cause pour elle.

Et pendant ce temps là M. Madoff (du scandale du même nom) est toujours en liberté. On apprend, par le quotidien « International Herald Tribune » du 10 février qu'il ne serait pas l'objet de poursuites pénales, il ne risquerait plus que des amendes au civil.

Et pendant ce temps là les boursicoteurs responsables de la crise financière mondiale dorment sur leurs deux oreilles. Mais des millions de petits épargnants en France ont été spoliés (affaire Natixis). Mais que fait la police ? Que fait Nicolas Sarkozy ?

Natixis

Rappelez-vous le discours de N.Sarkozy à Toulon le 25 septembre 2008 (on peut le trouver in extenso sur le site internet de l'Elysée) . Il disait : « je n'accepterais pas qu'un seul déposant perde un seul euro parce qu'un établissement financier se révélerait dans l'incapacité de faire face à ses engagements »..

Oui mais ... souvenez vous de Natixis !

Mariage forcé

Natixis est la banque de financement et d'investissement commune des groupes Caisse d'Épargne et Banque populaire. Sa cotation en Bourse a été officialisée fin novembre 2006, avec un prix d'introduction de 19,55 euros.

Mais Natixis annonce une perte de 2,8 milliards d'euros en 2008 (notamment en raison de capitaux risqués sur le fonds Madoff) et, le 25 février l'action Natixis ne vaut plus que 1.03 Euros. Cela veut dire qu'un épargnant qui aurait acheté des titres pour 1000 Euros, en novembre 2006, se retrouve maintenant avec des bouts de papier valant 53 Euros !

Et voilà qu'apparaît François Pérol. Diplômé de HEC et de l'Institut d'Etudes Politiques de Paris, il est ancien élève de l'ÉNA. Il en est sorti major en 1990, ce qui lui a permis d'intégrer l'Inspection générale des finances. En 1994, il est nommé rapporteur puis secrétaire général adjoint du Comité interministériel de restructuration industrielle (Ciri). Chef du bureau des marchés financiers à la direction du Trésor, de 1996 à 1999, puis secrétaire général du Club de Paris, il est promu, en 2001, sous-directeur du financement et du développement des entreprises au Trésor.

En 2002, il devient directeur adjoint du cabinet de Francis Mer, puis de Nicolas Sarkozy, au Ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie. Quand celui-ci quitte le ministère des Finances, il fait embaucher François Pérol chez son ami le banquier Guy de Rothschild où il sera associé gérant jusqu'en mai 2007. C'est à cette époque que François Pérol a fait office de conseil chez Rothschild lors de la création de ... Natixis

Mais Natixis va mal. Et la Banque Populaire et la Caisse d'Epargne ont été priées de s'unir . Et qui sera à la tête ? François Pérol !

Raccourci

A ce sujet certains crient au pantoufflage et accusent N.Sarkozy de mensonge quand il prétend que la Commission de Déontologie n'y voit aucun inconvénient. Car la dite commission ne s'est pas réunie. Mais enfin, bon, faut-il parler de mensonge là où Nicolas n'a fait qu'un Â« raccourci Â» ? Un beau raccourci d'ailleurs puisqu'aux dernières nouvelles la commission de déontologie ne se réunira pas !

[Les déficits bancaires : c'est juste du gras !](#)

Continental

Chez Continental, en janvier 2008, on supprimait les 35 heures pour revenir aux 40 heures. Et en mars 2009 on liquide l'entreprise ! <http://www.divers-emplois.com/actualites-a330.html>

<http://www.lefigaro.fr/societes/2009/03/12/04015-20090312ARTFIG00459-continental-fermera-son-usine-de-clairoix-en-2010-.php>